

La campagne présidentielle et...

Le service public douanier

« Ah quelle fût belle cette campagne », « quel niveau des débats ! » ne cessent de nous répéter grande presse et politologues de tous crins transportés d'enthousiasme.

Le syndicat CGT des douanes, entre autres, ne s'est pas laissé emporté par un tel élan et a mis les pieds dans le plat du discours quelque peu convenu du nombre trop élevé de fonctionnaires. Ce à partir de l'avenir qui leur est annoncé, et qui semblait malheureusement ne pas donner lieu à grandes divergences entre les finalistes de cette présidentielle : « *20 000 douaniers, cela n'a pas bougé depuis 80. Entre temps, on a supprimé les frontières* » selon M. Sarkozy. Et d'en conclure qu'il y a là un gisement important d'emplois à supprimer. Ou l'art et la manière de conjuguer contre-vérités et omissions pour justifier le raisonnement pré établi, nourri aux sources du libéralisme, selon lequel il y a « trop de fonctionnaires ».

Pour un niveau de débat élevé on aurait pu faire beaucoup (mais alors vraiment beaucoup) mieux ; Car le syndicat CGT fait quelques observations qui ne sont pas mineures, et qui jettent quelques doutes sur le niveau du débat et la qualité des argumentations :

-Tout d'abord sur un mensonge : Il est faux de dire que les effectifs des douaniers n'ont pas bougé « *depuis 80* », puisque, en tenant compte du transfert des personnels des contributions indirectes intervenu en 1993, ils ont tout de même été réduits de quelques 5000 emplois sur la période considérée.

-Puis une interrogation : Ce discours laisserait donc entendre que les douaniers sont payés à ne rien faire depuis le marché unique de 1993. Ce qui relève de propos intolérables, la fin ne pouvant justifier tous les moyens.

- Et quelques rappels de faits qui devraient être connus à un tel niveau de responsabilité (à moins – ce qui est probable, mais tout aussi inacceptable - qu'ils soient délibérément passés sous silence) : Il se trouve que depuis la période citée en référence, il y a eu une accélération de la mondialisation qui s'est notamment traduite par une multiplication par plus de 10 du nombre de conteneurs dans les ports comme du nombre de voyageurs dans les aéroports ainsi que par une explo-

sion des colis internationaux.

- Pour enfin préciser que cela se traduit par la saisie de volumes considérables de produits illicites. Comment ne pas signaler dans un tel débat que, les douanes, c'est (en 2006) la saisie de 60 tonnes de stupéfiants, de 240 tonnes de tabac, de 6 000 000 d'articles de contrefaçon (la contrefaçon détruisant, selon le gouvernement, 30 000 emplois dans notre pays), de produits (jouets, électroménager, pièces automobiles, équipement de puériculture...) qui, lorsqu'ils sont vérifiés, sont à 70% déclarés non conformes – et, dans 34% des cas, jugés dangereux - ; Et le syndicat d'ajouter les œuvres d'art pillées, les déchets toxiques....

- Et peut on, dans un tel débat, ne pas informer sur les autres activités des douaniers, telles le contrôle des pratiques commerciales déloyales, le commerce des produits pouvant permettre de fabriquer des stupéfiants, des armes nucléaires et chimiques (ainsi que les technologies qui y sont liées), le respect des embargos etc.

Au bout du bout de cette illustration d'un débat totalement tronqué sur le sujet, c'est la question de l'utilité sociale du service public des douanes et des douaniers qui a été délibérément ignorée, pour les besoins de la cause (ultra libérale). Or n'est ce pas cela qu'il convient de traiter lorsqu'on parle d'un service public ? Celui des douanes comme tout autre.

Et n'est ce pas ces questions que doit conduire à poser tout raisonnement qui part du postulat selon lequel il y a trop de fonctionnaires, et dont l'objectif est de procéder coûte que coûte à des suppressions massives. Sans mesurer quelles en seraient les conséquences en terme sociaux, en termes d'organisation et de vie sociale, bref, en termes de société ?

En tout cas, parce que ces dimensions constituent les fondements de l'existence du service public, les personnels de la fonction Publique doivent y trouver les points d'appui pour dégager des convergences avec les usagers, les utilisateurs, les populations afin de mener les actions indispensables permettant de battre en brèche les orientations tracées et gagner le maintien et le développement du service public.